

N°2

JUILLET/AOUT/SEPT 2014

Le Portifontain

VOTRE BULLETIN MUNICIPAL

infomag

- p. 2
Edito
- p. 3
Etat Civil
- p.4-6
Infos Mairie
- p.7
Questions/Réponses
- p. 8-9
Commémorations
Journée du patrimoine
- p. 10-11
Hommage
- p.12
Infos Citoyennes
- p. 13
Conseil Municipal
Intercommunalité
- p. 14
Travaux/Voirie/Sécurité
- p. 15
Environnement
- p. 16-18
Ecole/Cantine/Garderie
Nouveaux Rythmes
Scolaires
- p. 19 C.C.A.S
- p. 19-22
Associations
- p.23
Petites annonces
- p.24
Agenda



RENTREE : LES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES



Conseil Municipal p.13



André BIRBAUM p.10-11

République Française
Département de Seine-et-Marne

MAIRIE de
FONTAINE-LE-PORT





édito

Chères Portifontaines,
Chers Portifontains,

Nous avons vécu une très belle rentrée scolaire 2014/2015 avec 80 enfants scolarisés.

Depuis 6 mois, l'équipe municipale s'est saisie des premiers dossiers urgents non travaillés depuis parfois des années au détriment du bon fonctionnement de la commune.

* Depuis 2011, un âne ramassait 1 fois tous les 15 jours les ordures ménagères rue de la Forêt sans que cela ne donne satisfaction, désormais le ramassage s'effectue par camion en porte à porte.

* Les loyers impayés depuis 2011 par l'antenne relais TDF ont été rediscutés. Le loyer annuel est passé de 5900€ à 10 000€ par année impayée (2012-2013-2014).

* Les contrats de photocopieuses ont été renégociés à la baisse (-20%)

* La demande d'ouverture d'un contrat rural pour la construction de la cantine-garderie est enfin lancée grâce au vote du conseil municipal du 28 juin. Une étude de faisabilité a été confiée à un cabinet d'architecture.

* Un protocole d'accord a été trouvé sur un dossier du personnel après 17 années de contentieux.

* Les finances sont maîtrisées au plus juste. Certains devis datés de janvier à mars et qui n'étaient pas indispensables n'ont pas été signés. Les services techniques reprennent les travaux d'entretien.

* La réforme des rythmes scolaires a été bouclée en 2 mois ainsi que l'ouverture d'un accueil de loisirs le mercredi de 12h à 19h. Les emplois du temps du personnel communal concerné ont dû être revus. Je tiens à remercier chacun d'entre eux pour sa compréhension et son esprit d'initiative très constructif dans l'intérêt des enfants.

Je souhaite vous apporter une communication la plus transparente qui soit sur le travail et le suivi apportés aux affaires de la commune, de votre commune.

Restant à votre disposition, je vous assure de mes meilleures salutations.

Béatrice Mothré - Maire

Pour nous contacter et/ou insérer un article dans le Portifontain

Courriel : leportifontain-fontaineleport@orange.fr

Site : www.fontaineleport.fr (Prévu en 2015)

Directeur de la publication : Béatrice Mothré

Rédaction et Photos : Service communication

MAIRIE : heures d'ouverture au public

Le matin :

mardi, mercredi, vendredi et samedi
de 9h à 12h

Permanence :

le mardi de 18h à 19h (hors vacances scolaires).

Services de la mairie :

Accueil au secrétariat de la Mairie :

Tél. : 01 64 38 30 52 - Fax : 01 64 38 36 07

Courriel : mairie-fontaineleport@wanadoo.fr

CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) :

sur rendez-vous, à prendre au secrétariat
de la mairie

Sites internet :

www.fontaineleport.fr (prévu début 2015)

www.cc-paysdeseine.fr (Intercommunalité)

École :

École Primaire de Fontaine-le-Port : 01 64 38 32 69

Directrice : Madame Bude

Cantine - Garderie : 01 64 38 30 40

Divers :

- **EDF** : 0810 333 077

- **GDF** : 0810 433 077

- **Véolia-Eau** : 0811 900 400

Bureau de poste de Fontaine-le-Port :

Lundi, mercredi, vendredi de 14h30 à 16h30

Samedi de 9h30-12h (tous les 15 jours)

Caserne des pompiers : 18

Commissariat de Police de Melun : 17

Déchèterie du Chatelet-en-Brie :

N° Vert (gratuit) : 0 800 814 910

HIVER (du 1er novembre au 31 mars) - du lundi au
vendredi : 14h à 18h - le samedi : 9h à 18h - le
dimanche : 10h à 13h

JOURS DE FERMETURE :

25 décembre - 1er janvier - 1er mai

Permanences des élus :

Madame le maire, Béatrice Mothré,

reçoit sur rendez-vous, à prendre au secrétariat

de la mairie, le mardi de 17h à 19h

(hors vacances scolaires)

Etat Civil

Naissances :

- Le 15 juillet 2014 : **Sasha, Tiago BRUNET**
Fils d'Albert BRUNET et d'Aurélie GERBE
- Le 25 juillet 2014 : **Loane, Denise, Josiane THEVENET DAGORNE**
Fille de Stephane THEVENET et de Jessica DAGORNE
- Le 02 août 2014 : **Candice, Lucie, Anne PICARD**
Fille d'Olivier PICARD et de Marguerite CHRETIENNE
- Le 09 août 2014 : **Enora LAVARDE**
Fille de Stephane LAVARDE et de Marie VANHOOFSTAT
- Le 16 septembre 2014 : **Capucine, Sidonie LAHILAIRE**
Fille de Gaël LAHILAIRE et de Lucie AMADEI

Mariages :

- Le 21 juin 2014 Epoux : **Olivier, Jacques, Michel BAUDIN**
47 rue de la vallée 77590 Fontaine-le-Port
- Epouse : **Cécile, Claude, Christine DROUARD**
47 rue de la vallée 77590 Fontaine-le-Port
- Le 05 juillet 2014 Epoux : **Christian, Edmond ROIK**
2 place pasteur 77590 Fontaine-le-Port
- Epouse : **Marie, Agnès, Jeanne BOUX**
2 place pasteur 77590 Fontaine-le-Port
- Le 16 août 2014 Epoux : **Fabien, Bernard, Jacques THOUVENIN**
12 rue des passe-loups 77590 Fontaine-le-Port
- Epouse : **Angélique, Jeanne, Raymonde, Jacqueline MICHEL**
12 rue des passe-loups 77590 Fontaine-le-Port

Décès :

- Le 18 juin 2014
Janine, Rachel RIGLER, veuve de Julien, Claudius MOREL Age : 89 ans
- Le 29 juin 2014
Madeleine, Marcelle, Eugénie BOUDELIER, veuve de Guy, Eugène BERRIAU Age : 80 ans
- Le 25 août 2014
André BIRBAUM, époux de Suzanne RIGAUX Age : 88 ans

Mairie

Rentrons nos poubelles

Les trottoirs doivent être libres de passage, merci de veiller à rentrer vos poubelles après chaque passage.
Vous êtes nombreux à souhaiter un village entretenu, en plus de sécuriser le passage des piétons, ce geste contribuera à le rendre plus accueillant.
Un courrier de la mairie sera adressé aux riverains pour rappel.

ATTENTION ! SECURITE DES PERSONNES

Ne répondez pas aux rendez-vous que l'on vous propose par téléphone.

Ne faites entrer aucune personne se présentant comme venant de la part de la mairie, etc

Il peut s'agir de personnes mal intentionnées cherchant à s'introduire à votre domicile.

**SOYEZ
VIGILANT!**

Inscriptions sur la liste électorale pour l'année 2015.

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2014 inclus pour vous inscrire sur la liste électorale afin de pouvoir voter à partir de 2015.

Cela concerne les nouveaux arrivants ou les habitants ayant changé de domicile sur la commune.

Merci de vous présenter en Mairie avec une **pièce d'identité** et un **justificatif de domicile**.



Chiens à déclarer

Nous vous rappelons l'article L 211-12 du code rural définissant les catégories 1 et 2 des chiens dangereux.
Cette déclaration s'effectue en mairie.

Vous devez obligatoirement museler et tenir en laisse votre chien sur la voie et espace publics.

Inscription à la Journée défense et citoyenneté

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Si vous résidez à l'étranger, vous devez vous rendre au consulat de France.

Il est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16e anniversaire. En vous faisant recenser, vous serez automatiquement inscrit sur les listes électorales.

La mairie vous remettra alors une attestation de recensement, à conserver précieusement.

En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Pièces à joindre (hors cas particulier) :

Livret de Famille
Pièce d'identité
Justificatif de domicile

Taille de haies

Nous vous rappelons que les tailles de haies et élagages d'arbres doivent se faire en limite de propriété, que les haies ne doivent pas être plantées sur le trottoir ou bas-côté de la voie publique, afin de laisser le libre passage aux piétons.

Votre responsabilité peut être engagée en cas d'accident à la personne ou de dégâts causés lors des passages de véhicules (rayures)

Un courrier de la mairie sera adressé aux riverains pour rappel.

ERDF nous demande d'informer nos administrés : par mesure de sécurité et pour le bon fonctionnement des réseaux aériens (électricité, téléphone) il est impératif d'élaguer les arbres plantés sous ces réseaux. (Notice ERDF jointe)

En cas de courrier et mise en demeure restés sans réponse, les travaux d'élagage seront effectués par la commune aux frais des propriétaires.

Infos Civisme

Les bonnes manières, le CIVISME ne nuisent jamais,

C'est sur notre commune et c'est INACCEPTABLE !

SANS COMMENTAIRE



Un dépôt de plainte a été enregistré au commissariat de Police de Melun.

Problème des déjections canines !

Vous avez un chien, vous aimez le promener sur les pelouses publiques ou sur nos bords de Seine, pensez à prendre un sachet et à ramasser ses crottes !

Samedi 4 octobre : que dire à cette maman ravie de profiter du soleil de la journée ... lorsque son petit garçon de 2 ans et demi tombe dans une superbe crotte de chien.



Infos Sécurité

Salage et déneigement

Les agents des services techniques du village auront, au préalable, passé des semaines à ramasser les feuilles mortes et élaguer les arbres, préparant au mieux le village de Fontaine-le-Port à passer l'hiver.

Neige, verglas... Comment les services techniques municipaux sont-ils organisés en cas d'intempéries hivernales ? Un plan du village vous aidera à comprendre la méthode mise en place par la municipalité en cas d'offensives neigeuses ou verglaçantes.

La priorité est toujours donnée aux grands axes, aux ronds-points, aux équipements publics, et aux écoles.

A noter enfin que lorsque les alertes météorologiques fonctionnent, les équipes s'organisent pour un salage préventif.

 Route de niveau 1 (prioritaire)  Route de niveau 2  Route de niveau 3



Questions/Réponses

QUESTIONS / RÉPONSES

**Vous trouverez ci-dessous les questions fréquemment posées au Service Communication.
Si celles-ci ne répondent pas à vos interrogations, n'hésitez pas à nous contacter.**

Le feu d'artifice, combien ça coûte ?

Reprendre une tradition (2002-2007) la nouvelle municipalité l'a choisi mais en organisant et en offrant son feu d'artifice le soir de la fête du village afin que l'ensemble des Portifontains puissent en profiter. Cette année, le feu d'artifice a été négocié par Madame le Maire pour 6 200 €TTC au lieu des 9 500 €réglés par la précédente mandature.

Combien vaut l'impression du nouveau portifontain ?

3 devis ont été demandés pour 550 exemplaires de 20 pages couleur recto verso, papier 80 gr. Un devis de 1 000 €a été retenu sur un papier de 135 gr. Nous tenons à remercier très sincèrement un nouveau Portifontain pour avoir adressé un don de 450 €pour la première parution.

A titre indicatif, concernant l'ancienne lettre municipale pour 500 exemplaires, il avait été budgété un montant de 10 000 €pour l'année 2013 dont détails ci-dessous :

Janvier 2013 : 2 622 €
Mai 2013 : 2 380 €
Juillet 2013 : 2 628 €
Nov. 2013 : 2 435 €

Les Bâtiments de France ont-ils accordés des fenêtres et portes en PVC Blanc sur les bâtiments communaux ?

L'isolation des bâtiments municipaux est une action environnementale menée et financée par le Pays de Seine.

Or, aucune demande de mise à disposition des bâtiments, salle Pasteur, logement de la Poste, salles des fêtes et des échecs n'a été faite envers la mairie,

aucune demande de travaux n'a été adressée par le Pays de Seine aux Bâtiments de France.

Ce dossier est actuellement dans les mains des ABF.

Pour information, la réfection de la toiture du gymnase qui a été réalisée en 2012 a fait état d'un surcout d'environ trente mille euros à la charge de la commune pour mauvaise commande de matériaux (oubli de l'isolation).

Les reprises entre l'isolation et la structure des murs n'ayant pas été prévues au devis, ce sera encore un surcout que devra payer la commune. Aucune réception de chantier n'a par ailleurs été faite.

Infos Commémorations

Commémoration Ramsay 31 août 2014

Dimanche 31 août la commune de Sivry-Courtry a organisé les cérémonies du **70ème anniversaire de la libération** du canton du Châtelet-en-Brie.

Des véhicules militaires d'époque ont accompagné le circuit comme suit :

10h15 : stèle Ernest B. Gaston à Sivry-Courtry (RD 605)

11h15 : stèle Jean Porte au Châtelet-en-Brie

11 h45 : stèle John Ramsay à Fontaine-le-Port

A l'issue des cérémonies la commune Sivry-Courtry a offert un vin d'honneur aux participants.

La municipalité de Fontaine-le-Port remercie les organisateurs et tous les participants pour cette journée mémorable et forte en émotion.

Une pensée pour ce jeune capitaine aviateur américain de 26 ans abattu pour les Allemands le 12 juin 1944.

Repose en Paix, Capitaine John Ramsay !

Même si ta vie fut trop courte, ton courage et ton sacrifice resteront gravés à jamais dans nos mémoires, comme ceux de tes frères d'armes.



Dépôt de la gerbe de fleurs au monument Ramsay à Fontaine-le-Port



Recueillement au monument Ramsay à Fontaine-le-Port

Commémoration du 11 novembre 2014

Pour ne pas oublier, nous souhaitons organiser une exposition à l'occasion du centenaire de la grande guerre. Vous avez des lettres, des uniformes, autres souvenirs de vos aïeux etc ...

Contactez la mairie : **01 64 38 30 52** ou **06 72 25 54 38**

9 h : Messe célébrée en l'église Saint Martin de Fontaine-le-Port,

10 h : Dépôt de gerbes et recueillement au Monument aux Morts, suivi des dépôts de gerbes au cimetière, rue Michelis,

10h45 : Commémoration à Chartrettes,

11h30 : Commémoration à Bois le Roi,

12h15 : Commémoration à Samois-sur-Seine.



Monument aux Morts à Fontaine-le-Port

Infos

Accueil des nouveaux arrivants - Forum Associations Samedi 6 septembre 2014

Afin de renouer avec la tradition (2001-2007) la nouvelle municipalité a eu le plaisir d'accueillir une trentaine de nouveaux Portifontains installés sur le village depuis 2013/2014.

Après le discours de bienvenue de Madame le Maire, chaque membre du conseil municipal s'est présenté, puis ce fut le tour des président(e)s d'associations qui ont ainsi présenté leurs différentes activités.

Chacun des nouveaux arrivants s'est ensuite présenté et ce moment d'échange s'est poursuivi au milieu du forum des associations Place Millet par un « pot de l'amitié » offert par la municipalité. Ce moment de partage fut très apprécié de tous.



Accueil des nouveaux Portifontains à la mairie



Forum des associations Parc Emile Millet

Journée du patrimoine 2014

Dimanche 21 septembre, malgré une météo capricieuse de nombreux Portifontains se sont déplacés pour visiter la mairie et les locaux de la Communauté de Communes. Madame le Maire a rappelé l'histoire du bâtiment, fait découvrir les carrelages du 18 et 19^{ème} siècle, la salle des mariages, les greniers...

Cette visite s'est poursuivie par une balade guidée par Nicolas Cédille, reliant les croix et les lavoirs pour terminer par le Pont des Chasses de l'époque Napoléon III. L'expédition était passionnante, variée, chacun a découvert un peu de Fontaine.

L'après-midi débutait par la visite de l'église assurée par Mr Perret, nous avons ainsi traversé les âges, et nous avons lu au travers des nombreux vestiges, tableaux, statues, stalles, qui l'ornent, une page parfois agitée de l'histoire de Fontaine.

La visite s'est poursuivie à travers le village sous la conduite de Mr Chappaz, et nous avons eu le plaisir de découvrir une cave voûtée et une chapelle souterraine.

Les 40 participants enchantés et enthousiastes, sont repartis encore plus heureux d'habiter un si joli village qui n'en finit pas de nous étonner.

Merci à tous nos guides d'avoir su partager leurs connaissances et leur passion pour notre patrimoine.



Visite guidée de l'église par Monsieur Perret
et d'une chapelle souterraine par Monsieur Chappaz

Hommage

André BIRBAUM 1926-2014

André BIRBAUM est né le 24 mars 1926 à Massoury au domicile de ses grands-parents (Alphonse et Adeline BLANCHARD).

Il est le premier né d'une fratrie de 8 enfants, c'est en 1931 que ses parents déménagent pour Maincy, où il fait toute sa scolarité.

Il revient chez ses grands-parents en 1939 et trouve son 1er emploi en 1940 à la scierie Millet.

Ensuite il travaille à l'usine « Idéal Standart » de Dammarie les Lys et à « Eau et Assainissement » de Melun jusqu'en 1945.

Cette même année, il s'engage dans la marine et part pour 3 ans en Indochine où il est affecté à Haïphong pour embarquer sur un dragueur de mines le « Desaix ».

Il est démobilisé en 1948 et entre comme ouvrier chauffagiste chez son futur beau-père Arthur RIGAUX artisan sur la commune, il se marie avec sa fille Suzanne en 1949 et reprend l'affaire familiale.

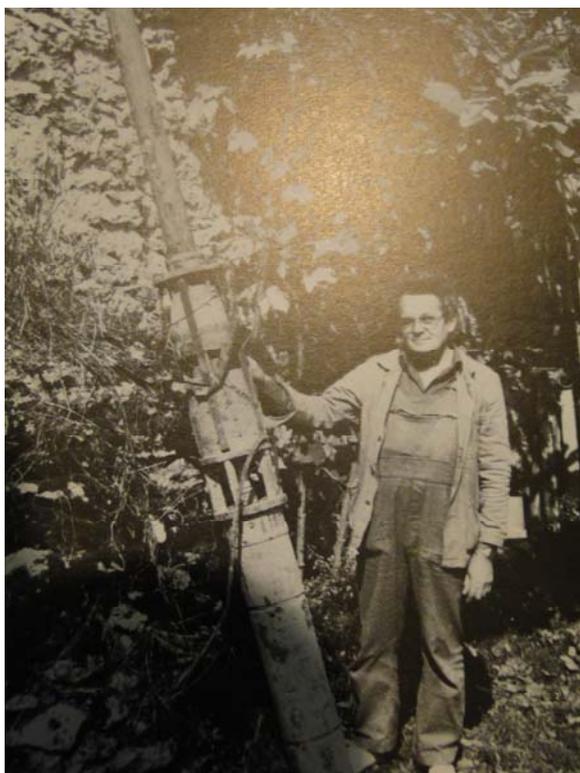
En 1953, il rejoint l'équipe municipale d'Émile MILLET c'est alors le plus jeune conseiller municipal élu de la commune. Il devient aussi, trésorier de l'ASFP (basket) et de la société de pêche (la Flottante).

Dès 1959, il est nommé au poste de 2ème adjoint, puis à celui de 1er adjoint en 1965.

En novembre 1974, suite au décès d'Émile MILLET, il est élu premier magistrat de Fontaine le Port.

Il a à cœur de terminer les travaux de la mairie acquise en 1970 en finissant les aménagements intérieurs et en créant la salle des mariages avec son escalier monumental.

Il met en valeur le jardin Émile Millet, inauguré en octobre 1976, ainsi que les jardins communaux.



← Monsieur BIRBAUM présente ici l'un des deux groupes électro-pompe qui vient d'être remplacé en 1986. Cette pompe était en service depuis 1962.



Membre de la Confrérie des compagnons de l'Arête d'argent à l'occasion du bal de la pêche du Grand Barbeau de Liège en Octobre 1985

Hommage

André BIRBAUM 1926-2014

Il fait l'acquisition du premier tracteur autoporté afin d'entretenir tous les espaces verts de la commune.

Il renforce les réseaux Gaz, Électrique, Eau, Téléphone, Éclairage public. Il entreprend la réfection de la plupart des rues de la commune et réalise également un vaste programme d'assainissement.

Soucieux de l'environnement, il est à l'initiative des plantations rue du Parc, rue des Prunus, rue Jean Moulin, du parc Emile MILLET ainsi que des bords de Seine.

Dès 1975, il contribue au départ des enfants de la commune en classe de neige en coopération avec madame AUBERT directrice de l'école. Il ouvre la garderie en 1977 et ensuite la cantine.

Tout au long de ses mandats successifs, il poursuit la rénovation des bâtiments communaux ; Mairie, salle des fêtes, salle des sports, salle Pasteur, école, poste, garderie,...

En 1975, il est même un précurseur de l'Europe, il initie un «jumelage» entre l'association de pêche « le Grand Barbeau » et « le Grand Bazar » de Liège qui prendra comme nom «le Grand Barbeau de Liège». Cette amitié durera 32 ans.

Octobre 1990, suite à la tempête de février, le coq du clocher étant endommagé. Il sera remplacé lors d'une cérémonie en présence des habitants de la commune. En 1993, à l'occasion du jubilé du père Henri MASSON, une cloche est installée auprès de sa grande sœur, elle est baptisée « Benoîte, Sylvie, Edmonde »

En 2001, après 47 années de fonction électorale, André BIRBAUM décide de se retirer de la vie publique.

Monsieur le Maire Honoraire, Fontaine le Port et ses habitants, vous remercient pour toutes ces années passées au service de notre village.



Le 22 octobre 1988, Monsieur Birbaum reçoit la médaille départementale et communale de Vermeil pour 35 années de mandat



Octobre 1990, Monsieur Birbaum présente aux Portifontains le nouveau coq du clocher

Infos Citoyennes

Feux de jardin – Réglementation & Environnement

La Préfecture rappelle les dispositions suivantes sur la réglementation concernant les feux de jardin

ARRÊTE PREFECTORAL

Les feux dits « de jardin » font l'objet d'un principe général d'interdiction fixé par le Règlement Sanitaire Départemental, l'**article 84** stipule clairement que l'incinération à l'air libre des déchets ménagers est interdite.

Les déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage et autres pratiques similaires constituent des déchets ménagers quel qu'en soit le mode d'élimination ou de valorisation.

S'ils sont produits par des ménages, ces déchets constituent alors des déchets ménagers.

Engins à moteur

Vu l'arrêté n° 00 DDASS 18 SE relatif aux bruits de voisinage modifiant l'arrêté préfectoral 96 DAI 1 cv N°084 du 11 juillet 1996

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2212-1, L2212-2, L2214-4 et L2215-1

Vu notre arrêté en date du 29 mai 2001

ARRÊTE MUNICIPAL

Article 1^{er} :

Les appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon et autres engins motorisés de jardinage ou de bricolage en plein air sont autorisés à fonctionner :

- Les jours ouvrables de **8h00 à 12h00** et de **13h30 à 20h00**
- Les samedis de **9h00 à 12h00** et de **15h00 à 19h00**
- Les dimanches et jours fériés de **10h00 à 12h00**

Article 2 :

Procès-verbal sera adressé à tout contrevenant au présent arrêté.

Article 3 :

Les services de Police sont chargés de l'application du présent arrêté.

Vie Publique

Ordre du jour des Conseils Municipaux

Conseil municipal du 26 juin 2014

- Approbation du CR du 28 avril 2014
- Adhésion communes SDESM
- Groupement de commande pour l'achat de gaz naturel (SDESM)
- Adhésion Bilan énergétique (SDESM)
- Tarif utilisation terrain de tennis
- Utilisation des salles communales
- Inscription Ateliers N.A.P
- Conventions briardises
- Bail T.D.F
- Election d'un suppléant au Syndicat des transports du Chatelet
- Approbation des statuts de la communauté de commune
- Délibération achat de matériel – demande de financement à taux 0
- Informations diverses.



Mairie de Fontaine-le-Port

Conseil municipal du 18 septembre 2014 :

- Approbation du CR du 26 juin 2014
- Indemnité de conseil allouée au Comptable du Trésor
- Modification de la régie des recettes
- Adhésion au marché d'inventaire du parc d'éclairage public (SDESM)
- Motion chenilles processionnaires
- Informations diverses

Prochain Conseil Municipal - 20 Novembre - 20 h30 - salle des mariages -

Les comptes rendus sont à l'affichage selon délai légal sur le panneau officiel municipal.

Possibilité d'en obtenir copie au tarif photocopie voté antérieurement.

Intercommunalité – Pays de Seine

Conseil Communautaire du 17 juillet 2014

- Approbation du PV 17 Juillet 2014,
- Autorisation de signature convention d'étude de Pôle avec le STIF,
- Validation de l'étude d'assainissement et modification de zonage pour Michelis/Quai R. Richard de Fontaine le Port,
- Validation du rapport SMICTOM 2013,
- Convention de signature de mise en conformité de la passerelle de la Cave avec VNF,
- Tarification des journées oxygènes pour 2014/2015,
- Indemnité allouée au trésorier,
- Informations diverses.

Prochain conseil communautaire

- 26 novembre à 20 h 30 en mairie de Fontaine-le-Port



Travaux / Voirie / Sécurité

Sur RD 39 :

- Marquage bande blanche pour une zone 70,
- Pose d'un radar pédagogique le 7 août 2014,
- Réfection du marquage des STOP et passages piétons,
- Remise en état d'une jardinière à Massoury (suite à accident)

Travaux réalisés par la SNCF :

- Elagage de la haie route de Massoury,
- Entretien haie et terrain à l'entrée du parking gare,
- Remise en état de la clôture,
- Réfection abri voyageurs et bâtiments en cours,



Radar pédagogique sur la RD 39



Remise en peinture porte du mur de l'école

Autres travaux :

- Remise en peinture des portes et rampes du cimetière,
- Réfection en cours du soubassement mûr de l'école et de la Poste,
- Portail de la station de pompage, escalier de Massoury,
- Parapet pont rue de la vieille Montagne
- Remise en état des ponts et barrage du Ru du Chatelet,
- Devis pour rebouchage trous sur la voirie (5 t de bitume)



Réfection du marquage au sol sur la RD 39

Environnement

Entretien du village

Depuis 6 mois, les services municipaux se sont parfaitement organisés et ont apporté un soin particulier à l'entretien du village et des hameaux.

Nos bords de Seine ont repris vie pour la plus grande joie des Portifontains et des promeneurs de passage.

Une habitante de commune voisine s'est dite heureuse de pouvoir revenir y flâner.



Nouvelle tondeuse pilotée par Michael

Chenilles Processionnaires

En raison de nids installés sur les chênes dans le parc du gymnase, celui-ci a été délimité et interdit d'accès au public par Arrêté municipal en date d'Août 2014.

Théâtre pour nos enfants

Spectacle à l'école

Jeudi 2 octobre, toute l'école avait rendez-vous à la salle des fêtes pour un spectacle offert par La mairie, à hauteur de 500€Le spectacle « Alice au Pays des Merveilles » a été choisi par l'équipe enseignante dans le cadre des programmes pour enfants proposés par les Briardises. Tous les enfants, grands et petits ont été enchantés par le jeu des acteurs et leur disponibilité à répondre aux questions en fin de spectacle. Ce fut un après-midi récréatif de grande qualité.



ECOLE

Dernière année pour nos élèves de CM2 ... Leur rentrée de septembre s'est faite au Collège

Le 1er juillet, Béatrice Mothré et Maryline Heuzé ont eu le plaisir de remettre un dictionnaire Franco / Anglais à chacun des élèves pour leur entrée en 6ème et leur ont adressé toutes leurs félicitations en formant pour eux tous leurs vœux de réussite scolaire.

Ce fut un moment très sympathique organisé par Mr Gourdon, leur professeur des écoles à qui a été remis un dictionnaire pour sa classe.



Pré rentrée le lundi 1er septembre à 14h30

Les enseignants ainsi que le personnel communal, cantine-garderie, ATSEM, secrétariat de mairie étaient conviés autour d'un café pour une rencontre pré-rentrée.

Chacun a pu faire connaissance avec Mme JOUET, nouvelle institutrice de Maternelle PS-MS et de Mme SOHN affectée en GS-CP le lundi sur la décharge de direction de Mme Bude, Directrice des écoles. L'organisation de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires a été présentée ainsi que le détail des ateliers dispensés par les animateurs.

Effectif de la rentrée scolaire 2014 /2015

<u>Maternelle :</u>	Madame Séverine JOUET.	Petite section :	16 élèves
		Moyenne section :	8 élèves (+ 1 ATSEM)
<u>Elémentaire :</u>	Madame Sandrine BUDE.	Grande section :	12 élèves (+ 1 ATSEM)
		CP :	6 élèves
	Mme LOY AUZIE RAMBAUD :	CE1 :	7 élèves
		CE 2 :	7 élèves
	Monsieur Yvan GOURDON :	CM1 :	9 élèves
		CM2 :	15 élèves.

ECOLE

Rentrée Scolaire 2014 /2015

Beaucoup de changements pour cette rentrée ou chacun a dû s'adapter en raison de la loi qui fait obligation de l'école le mercredi matin et de l'aménagement des nouveaux rythmes scolaires, amenant forcément une révision totale des horaires pour l'ensemble des services communaux durant la semaine.

Lundi 2 septembre les 80 élèves étaient tous réunis dans la cour de l'école élémentaire.

Certains, heureux, d'autres timides, mais tous impatients de se retrouver dans leur classe avec leur enseignant.

L'appel fait par Mme Bude, Directrice, s'est fait sans pleurs sous les regards attendris des parents qui pour cette 1ère journée étaient très nombreux à accompagner leurs enfants.

Mme la directrice a présenté la nouvelle équipe pédagogique avec une nouvelle maîtresse Mme Jouet en maternelle pour les petites et moyennes sections, et Mme Sohn en poste le lundi en GS-CP pendant la décharge de direction de Mme Bude, Mme Loy Auzie Rambaud en CE1-CE2, Mr Gourdon CM1-CM2

Madame le Maire accompagnée de Madame Heuzé adjoint déléguée aux affaires scolaires ont souhaité une excellente rentrée et année scolaire à toute l'équipe pédagogique ainsi qu'aux élèves.

Un rappel a été fait sur la sécurité à apporter à l'extérieur de l'école, demandant aux parents de bien vouloir se stationner ailleurs qu'autour de l'école afin de préserver la sécurité de leurs enfants.

Nouvelle grille horaire avec la demi-journée complémentaire d'enseignement le mercredi matin.

	Enseignement matin	Pause méridienne	Enseignement après-midi
Lundi	9h00 - 12h00	12h00 - 13h30	13h30 - 16h30
Mardi	9h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h30
Mercredi	8h30 - 12h00	12h - accueil de loisirs 19h00	
Judi	9h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h30
Vendredi	8h30 - 12h00	12h00 - 13h30	TAP de 13h30 - 16h30

Réunion d'information le 1er septembre pour les parents d'élèves organisée par la municipalité en présence des directeurs et animateurs intervenant sur la mise en place des nouvelles activités périscolaires (NAP).



ECOLE

NAP (Nouvelles Activités Périscolaires)

Les NAP sont organisées chaque vendredi après-midi de 13h30 à 16h30.

Des animateurs prennent en charge les enfants autour d'activités ludiques, sportives, culturelles, telles que l'anglais, l'histoire, le théâtre etc.

Ces ateliers se tiennent dans les classes, la cour de l'école, la salle des fêtes ou éventuellement le gymnase.

Quant aux Petites et Moyennes Sections de maternelle, ce sont les ATSEM Sandrine et Amandine qui proposent aux enfants des activités manuelles, pâte à sel, peinture, de nombreux jeux

La sieste des petits est assurée comme chaque jour à partir de 13h30.

Grâce à la bonne volonté et à l'esprit constructif de chaque partenaire, enseignants, ATSEM, personnel de cantine et de garderie et la confiance des parents, il a été plus facile de mettre en place ces nouveaux rythmes de travail, chacun engagé aux côtés de la municipalité pour que cette expérience soit bénéfique aux enfants.

Cette année la municipalité a décidé d'ouvrir un centre de loisirs, à titre expérimental, le mercredi de 12h jusqu'à 19h en dehors des vacances scolaires.



Douze enfants inscrits dès le premier accueil, le mercredi 3 septembre ont été pris en charge par les animateurs, et ont participé à des ateliers ludiques, jeux, découvertes

Pour que cet accueil soit pérenne, nous espérons pouvoir compter rapidement sur 20 inscriptions, nous avons bon espoir.

Tous les enfants scolarisés peuvent être inscrits au centre de loisirs. Ce service est payant, 20€ à la charge des parents, il comprend le déjeuner, la sieste pour les tout-petits, le goûter et les ateliers encadrés durant tout l'après-midi.

[Les dossiers d'inscription sont à retirer à la mairie.](#)

Famille Solidarité

C.C.A.S

Durant l'année et même pendant l'été nous restons attentifs au bien-être de tous, et notamment des plus fragiles ou isolés.

Dans le cadre d'actions susceptibles d'être mises en place, l'équipe du CCAS réfléchit à la possibilité de portage de repas à domicile, si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

A l'occasion de la nouvelle année, nous serons heureux d'accueillir les plus de 70 ans dans la salle des fêtes pour partager la galette dans un moment convivial et intergénérationnel.

Des invitations vous seront adressées en décembre.

Un contact téléphonique a été pris courant juillet lors des fortes chaleurs auprès des personnes seules, malades ou inscrites au CCAS afin de connaître leurs besoins en médicaments, courses

N'hésitez pas à contacter Mme Maryline Heuzé, adjoint au maire aux affaires sociales pour tout renseignement. Vous pouvez prendre rendez-vous en appelant **la mairie au 01 64 38 30 52**.

Associations

LES CHORALISTES de Fontaine-le-Port

Vous aimez chanter dans une ambiance
Joyeuse et chaleureuse,

Venez nous rejoindre

Notre groupe de chants recherche
hommes / femmes désireux de
venir pousser la chansonnette.

Contactez-nous :

Martine Fleury : 06 80 06 02 48

Béatrice Mothré : 06 72 25 54 38



Associations

Comité des fêtes

Les diverses activités reprennent:

- 1- Marche en forêt** : Tous les lundis de 13H45 à 16H ;
des parcours à chaque fois différents, bonne humeur assurée.

Contacteur : Jacqueline Aubert tel : 01 64 38 31 77 ou Gérard Fleury tel 01 64 38 33 96

2- Couleur Passion

Atelier Patchwork : le samedi de 14h30 à 17h30, salle Pasteur, tous les 15 jours :

Contacteur : Martine Fleury tel : 01 64 38 33 96

- **Atelier Peinture** : le samedi de 15h à 17h30, salle Pasteur, tous les 15 jours :
Contacteur : Nicole Bourges tel : 01 60 66 25 07

- **Atelier Art floral** : 1 fois par mois, le mardi de 19h à 21h30, salle Pasteur
Contacteur Thérèse Dumery tél : 01 64 38 34 82

Nouveau Atelier Couture : le mercredi matin de 9h30 à 11h30

Contacteur : Martine Fleury tel : 01 64 38 33 96

VOYAGE EN ALSACE : 20 et 21 septembre 2014

A l'occasion de la 20ème édition du Carrefour Européen du Patchwork, une quinzaine de personnes s'est rendue à Sainte Marie aux Mines berceau du mouvement amish du patchwork.

De très nombreuses expositions ont ravi les visiteuses tandis que les conjoints visitaient caves et châteaux.

Suivez l'actualité du Comité des Fêtes sur :

<http://comite-des-fetes-de-fontaine-le-port.blogspot.fr/>



**Association pour
les enfants de 3 à 11 ans**

Événements tout au long de l'année

(Animation halloween, atelier créatif, loto, sortie familiale, etc.)

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à prendre contact
avec virginie au 06 30 08 46 51
ou par mail : fontaineauxjeunes@gmail.com

Programme des activités organisées par Fontaine aux jeunes

- Vendredi 31/10 à 17h, balade costumée pour Halloween, ouvert à tous, rdv devant la salle des fêtes
- Dimanche 30/11: atelier de Noël, pour les adhérents
- Dimanche 14/12: vente de sapins sur commande
- Dimanche 11/01: galette des rois et animation pour les adhérents

Associations



L'Open du 8 mai Salle des fêtes



L'échiquier

Le point sur les activités de l'Echiquier de Fontaine le Port, période du premier semestre 2014.

L'Open du 8 mai a été inauguré par Madame Béatrice Mothré, maire, qui donna le départ de la compétition par la formule consacrée : « les noirs appuient sur la pendule ». Avec plus de soixante-dix participants venus d'une vingtaine de clubs d'Ile-de-France, toutes les catégories de joueurs, des Vétérans aux Petits-poussins, étaient représentées.

Le succès indéniable de cette manifestation contribue au rayonnement de la commune.

Le 21 juin, grâce à un temps magnifique, la participation de l'Echiquier à la fête des Associations de Fontaine le Port et de l'été fut aussi une réussite. Le club a pu bénéficier d'une publicité sonorisée conséquente. Puis il a participé au repas sur la place du village et apprécié en fin de soirée les nuées ardentes d'un feu d'artifice musical réussi.

Yves Chabanis a représenté l'Echiquier de Fontaine le Port au championnat d'échecs de Paris en juillet 2014.

L'Été de la Saint Martin

Le 6 septembre, le club de l'Été de la Saint Martin était présent sur le forum des associations, B Guérin, président et Danièle Duby, la trésorière se sont dits ravis de compter 2 nouveaux adhérents.

Nous vous rappelons nos prochaines rencontres :

* **1er Jeudi de chaque mois :**

14h30 – café gâteaux (Salle Pasteur)

Divers jeux : (belote – tarot – scrabble ...)

* **13 Novembre : Couscous -**

(Repas payant et ouvert à tous sur réservation)

* **11 Décembre : REPAS de NOEL**

(Repas payant et ouvert à tous sur réservation)

* **15 Janvier 2015 : Assemblée Générale**

(15 h - Salle Pasteur)

NOUVEAU

Vous êtes intéressés par un **ATELIER CUISINE**

(Jeudi matin - 10 h 12 h)



Madame DUBY trésorière de l'Été Saint Martin

Pour tout renseignement :

Tél : Mme DUBY – 01 64 38 31 92

Histoire et Généalogie

Vous souhaitez acquérir ou offrir le livre "**L'Abbaye de Barbeau**".

Nous vous invitons à le réserver dès à présent à l'aide du formulaire ci-joint.

Associations

Comité de Jumelage



Soirée à l'hippodrome de Vincennes

La rentrée du Comité de Jumelage était marquée par la plus importante manifestation de l'année, à savoir l'accueil de la délégation slovaque. Nos 33 amis de Liptovsky Jan sont venus entre 25 et 29 septembre. Nous avons passé ensemble une journée à Paris qui s'est terminée par la soirée à l'Hippodrome de Vincennes, le lendemain on s'est promené dans la forêt de Fontainebleau et dimanche était consacré à la détente dans les familles.

Lors des soirées passées dans la salle des fêtes nous avons pu suivre les cours de danse (tango et salsa) ou chanter avec les Choralistes de Fontaine le Port qui nous ont présenté leur nouveau spectacle. C'étaient de véritables moments de convivialité, de partage et d'amitié.

Pour nous rejoindre : sonia.cedille@free.fr



Sortie en forêt de Fontainebleau organisée par Gérard Fleury



Accueil officiel en présence des maires de Liptovsky Jan et de Fontaine-le-Port, des représentants de l'ambassade de Slovaquie en France et de Monsieur DEY Conseiller régional



Cocktail dans le parc de la mairie



Spectacle des Choralistes de Fontaine-le-Port

Nos manifestations se poursuivent par le Loto du 11 octobre, la soirée Beaujolais du 22 novembre et le Marché de Noël du 14 décembre.

Vie au village

Petites annonces

Nouveau à Fontaine-Le-Port
A Partir du Jeudi 22 Mai

Food-Truck
Tous les Jeudis de 18h30 à 21h30
Square Emile Millet

Découvrez le véritable burger New Yorkais unique dans votre région
(recette élue 1er prix au Snacking D'Or 2014)

A Partir de 5€

New Yorkais

Miami
Mexico
Manhattan



Toronto
Arizona
Las Vegas

Paiements acceptés : Espèces, Chèques, Tickets Restaurant
 06.03.89.14.16



★★★★★★★★★★

PIZZA AU FEU DE BOIS

Portable : **06 850 825 27**

Vous pouvez commander vos pizzas
chaque mardi soir à partir de 18 h.

★★★★★★★★★★

★★★★★★★★★★

Entreprise Patrick AUBERT

Serrurerie – Métallerie
Fermeture
Menuiserie PVC / Alu

26, rue des Sablons
77 590 Fontaine-le-Port

Portable : **06 08 57 67 27**
Tel / Fax : 01 64 37 98 41

Mail : aubert.patrick@yahoo.fr

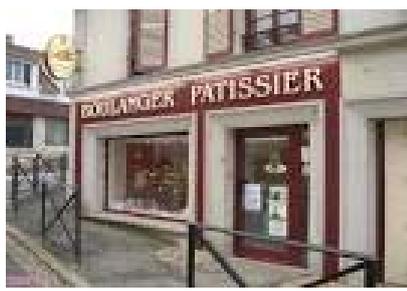
★★★★★★★★★★



★★★★★★★★★★

Vous pouvez commander vos crêpes
Bretonnes chaque vendredi soir de 17h à 20h
Parc Emile Millet

★★★★★★★★★★



Lundi	07h - 13h		16h - 19h30
Mardi	07h - 13h		16h - 19h30
Mercredi	Fermé		
Jeudi	07h - 13h		16h - 19h30
Vendredi	07h - 13h		16h - 19h30
Samedi	07h - 13h		16h - 19h30
Dimanche	07h - 13h		

Fontaine à Pains
Tél : 01.60.68.61.01

Agenda

LOTO



- ◆ **lieu** : Salle des Fêtes
- ◆ **Horaire** : 19h-23h
- ◆ **Contact** : Comité de Jumelage

Le 11 OCTOBRE 2014

SOIREE BEAUJOLAIS NOUVEAUX



- ◆ **lieu** : Salle des Fêtes
- ◆ **Horaire** : 18h-23h
- ◆ **Contact** : Comité de Jumelage

Le 22 NOVEMBRE 2014

HALLOWEEN



- ◆ **lieu** : Départ devant l'école
- ◆ **Horaire** : 18h
- ◆ **Contact** : Fontaine aux jeunes

Le 31 OCTOBRE 2014

AUTREFOIS LE PAYS DE SEINE



- ◆ **lieu** : Salle Marcel Paul Bois-le-Roi (UCPA)
- ◆ **Horaire** : Samedi 15h et 20h30
Dimanche 15h
- ◆ **Contact** : Association tel : 01 60 66 31 32
Vente billets boulangerie de Chartrettes
Description ci-joint

Le 29 et 30 NOVEMBRE 2014

VOIR L'INVISIBLE - CONFERENCE DEBAT



- ◆ **lieu** : Salle des mariages
- ◆ **Horaire** : 19h30
- ◆ **Contact** : Mairie

Le 07 NOVEMBRE 2014

VENTE SAPINS DE NOEL



- ◆ **lieu** : devant la Salle des Fêtes
- ◆ **Horaire** : 10h-12h
- ◆ **Contact** : Fontaine aux Jeunes

Le 14 DECEMBRE 2014

COMMEMORATION CENTENAIRE 1914 / 1918 (MESSE A 9H)



- ◆ **lieu** : Eglise, Monument aux Morts, cimetière
- ◆ **Horaire** : 9h-11h30
- ◆ **Contact** : Mairie
Programme voir page 8

Le 11 NOVEMBRE 2014

MARCHE DE NOEL



- ◆ **lieu** : Salle des Fêtes
- ◆ **Horaire** : 10h-17h
- ◆ **Contact** : Comité de Jumelage

Le 14 DECEMBRE 2014

DEJEUNER COUSCOUS



- ◆ **lieu** : Restaurant la Mamounia
- ◆ **Horaire** : 12h30
- ◆ **Contact** : L'Été Saint-Martin

Le 13 NOVEMBRE 2014

VOEUX DE LA MUNICIPALITE



- ◆ **lieu** : Salle des fêtes
- ◆ **Horaire** : 11h
- ◆ **Contact** : Mairie

Le 17 JANVIER 2015